



Négociation abusive contrat de travail

Par **LNRO**, le **29/07/2008 à 13:56**

Bonjour à tous,rnrnMon CDD touche à sa fin d'ici 3 semaines, et mon employeur m'a proposé une reconduite dudit CDD. Néanmoins, j'aimerais pouvoir en renégocier les termes.rnrnMon employeur m'a fait comprendre que sans un "document" quelconque prouvant qu'on me propose mieux ailleurs, il n'y aurait pas de renégociation possible. rnrnPersonnellement, je trouve cela assez amoral, mais là n'est pas la question ; est-ce *légal* ?rnrnMerci à tous de votre temps,rnrn- LNRO

Par **metric38**, le **30/07/2008 à 09:10**

Bonjour, rnrnc'est certes amoral, mais c'est légal. Un renouvellement est une prolongation du contrat. En gros c'est le même contrat sauf qu'il dure plus longtemps. Vérifiez toutefois l'objet de votre CDD, il doit être clairement indiqué.rnrnCordialement, rnrnAS

Par **LNRO**, le **30/07/2008 à 09:39**

Merci metric38 de votre réponse,rnrnToutefois, je me suis peut être mal exprimé, mais ce dont je remettais en cause la légalité est le fait d'exiger une proposition de contrat d'une autre entreprise en préambule à toute négociation.rnrnSi je ne dis pas de bêtise, il me semble que mon entreprise actuelle n'a pas à exiger savoir où je suis susceptible de partir.rnrnCordialement,rnrn- LNRO